Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le

ID: 085-218501724-20251013-20251013DEL080-DE

Département de la Vendée

Commune de LE PERRIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

: 06/10/2025

Nombre de membres en exercice

: 19

Nombre de présents

: 12

Nombre de votants

: 13

Séance N° 06 13/10/2025 Délibération 080/1.6

L'an deux mille vingt-cinq, le treize octobre à 19 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme GODEFROY Rosiane, Maire.

Membres présents: Mmes GODEFROY Rosiane, BERNARD Béatrice, BILLET Sabine, BESSEAU Martine, HAMELIN Karine, ARTUS Pauline, PONTOIZEAU Fabienne, et Mrs MILCENT Jean-Paul, CHAUVIN Yannick, ABU-AITA Maher, HEMON Christian, CUVILLIER Jean-Claude, POUGEARD Pierre.

Absents excusés: Mmes HA Christine, MOURAIN Lisa, HENRIQUES Floriane, Mr GUILBAUD David.

Absents: Mrs PINEAU Nicolas, AVERTY Julien.

Pouvoir : Mme HENRIQUES Floriane a donné pouvoir à Mme BERNARD Béatrice

Madame ARTUS Pauline a été élue secrétaire.

OBJET: Assistance à Maîtrise d'œuvre pour l'extension du cabinet médical

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 1531-1;

Vu la délibération n°050/7.5 du 08/07/2025 portant le choix de l'entreprise Guilbaud pour la réalisation du bâtiment en bois dans le cadre du projet d'extension du cabinet médical.

Considérant qu'au vu de l'intervention des différentes entreprises en sous-traitance de l'entreprise Guilbaud, la commune souhaite confier les missions de maîtrise d'œuvre à l'entreprise Guilbaud pour les travaux d'extension du cabinet médical.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- DECIDE de confier la maîtrise d'œuvre à l'entreprise Guilbaud pour les travaux d'extension du cabinet médical.
- AUTORISE Madame Le Maire à signer toutes les pièces relatives à ces décisions.

Fait et Délibéré en Mairie du PERRIER, les jour, mois et an que dessus, Et ont tous les membres présents signés au registre des délibérations.

> Pour extrait conforme Madame le Maire Rosiane GODEFROY

La secrétaire de séance Mme ARTUS Pauline